

Modifs RIS 2015 / 2016

Comité Régional du Forez

Bureau Technique Régional



Dossier Technique d'Information

Règles & Contrôles

Saison 2015 -2016



Réactualisation de la connaissance des règlements

18.4.2 Equipement FIS et FFS 2015-2016

REGLEMENTATIONS CONCERNANT L'EQUIPEMENT :

OWG,WC,COC,WJC,FIS							
		Taille mini	Radius mini	Largeur patin maxi	Largeur devant la fixation	Hauteur ski/plaque/fix mini	Chaussures
DH	H	218 cm *	50 m	65 mm	95 mm	50 mm	43 mm
	D	210 cm *	50 m				
SG	H	210 cm *	45 m				
	D	205 cm *	40 m				
GS	H	195 cm *	35 m		98 mm		
	D	188 cm *	30 m		103 mm		
SL	H	165 cm**		63 mm			
	D	155 cm					

*: tolérance. -5 cm en FIS et tolérance de mesure +/- 1cm

** : tolérance -10cm U18 1^{ère} année

FFS						
		Taille mini	Radius mini	Largeur patin mini	Hauteur ski/plaque/fix mini	Chaussures
DH	H	215 cm **	45 m		50 mm	43 mm
	D	210 cm **	45 m			
SG	H	205 cm **	33 m			
	D	200 cm **	33 m			
GS	H	185 cm **	27 m			
	D	180 cm **	23 m			
SL	H	165 cm				
	D	155 cm				

** : tolérance -5 cm

JEUNES FFS					
		Taille mini/maxi	Radius mini/maxi	Hauteur ski/plaque/fix mini	Chaussures
SG	U16 H	mini 183	> 30 m	50 mm	43mm(*)
	U16 D				
	U14 H	maxi 205			
	U14 D				
GS	U16 H	< 190	< 35 m		
	U16 D				
	U14 H	maxi 188	mini 17 m		
	U14 D				
SL	U16 H	mini 130			
	U16 D				
	U14 H				
	U14 D				

(*) Les lifters seront interdits à partir de Novembre 2016

MASTERS						
		Taille mini	Hauteur ski/fix mini	Chaussures	Remarques	
SG	H	185 cm	50 mm	45 mm (recom)	skis de GS permis	
	D	180 cm			skis de GS permis	
GS	H	185 cm *				
	D	180 cm *				
SL	H	130 cm				
	D	130 cm				

* : -5 cm de tolérance

ans et hommes au dessus de 65 ans.

NOTA EXAMENS « Test Technique » et « Eurotest » : Le port du casque est obligatoire – Avoir du matériel adapté à la nature de l'épreuve – Etre chaussé d'une paire de ski alpin

Normes relatives aux Equipements

Réglementation concernant les skis

Epreuves GS : FIS

	Taille mini	Radius mini	Tolérance
Hommes	195	35 m	- 5 cm
Dames	188	30 m	- 5 cm

Epreuves SG : FIS

	Taille mini	Radius mini	Tolérance
Hommes	210	45 m	- 5 cm
Dames	205	40 m	- 5 cm

Epreuves GS : FFS

	Taille mini	Radius mini	Tolérance
Hommes	185	27m	- 5 cm
Dames	180	23 m	- 5 cm

Epreuves SG : FFS

	Taille mini	Radius mini	Tolérance
Hommes	205	33 m	- 5 cm
Dames	200	33 m	- 5 cm

Vêtement de course :

U14 et U16: Règlement FIS en vigueur

U12 et en dessous : Règlement propre à chaque comité

NOTA : MASTERS – Pas de restriction de longueur de skis pour Dames au dessus de 55 ans et hommes au dessus de 65 ans.

NOTA EXAMENS « Test Technique » et « Eurotest » : Le port du casque est obligatoire – Avoir du matériel adapté à la nature de l'épreuve – Etre chaussé d'une paire de ski alpin

▪ PORT DU CASQUE EN SKI ALPIN :

Le port du casque en Ski Alpin (courses et entraînements) est **OBLIGATOIRE**.

Les casques de protection ne devant avoir ni spoilers, ni parties protubérantes, seront donc dépourvus de caméra vidéo.

Le Juge au Départ interdira le départ à tout coureur ne respectant pas ces règles.

TYPE DE CASQUE

COURSES FIS : en GS, SG et DH, les coureurs des catégories U18, U21 et U30 devront porter un casque homologué par la FIS.



Le label ci-contre (autocollant) atteste de cette conformité.

A titre dérogatoire jusqu'en novembre 2016, les coureurs des autres catégories (U14, U16 et Masters), seront autorisés à prendre le départ équipés d'un casque répondant aux deux normes ASTM 2040 et EN 1077 (classe A).

Pour le Slalom, outre l'utilisation des modèles ci-dessus, les casques devront être certifiés conformément aux normes EN 1077 (class B) ou ASTM 2040. Les casques comprenant des couvertures d'oreilles en matériaux souples y sont par ailleurs autorisés.

COURSES FFS : Les règles **actuelles** - respect des normes ASTM 2040 et EN 1077 (classe A) en GS, SG et DH et EN 1077 (class B) ou ASTM 2040 en SL - restent applicables.

En novembre 2016, les règles FIS seront intégralement applicables à l'ensemble des courses et des catégories FFS.

▪ PROTECTION DORSALE :

Le port d'une protection dorsale est **OBLIGATOIRE** dans les courses FFS, en compétition comme à l'entraînement, pour l'ensemble des niveaux d'épreuves et ce **à partir de la catégorie U14**.

Pour les catégories inférieures à U14, la protection dorsale devra être fortement recommandée.

Toute modification pour améliorer les qualités aérodynamiques est interdite.

Le protège dos doit être porté exclusivement sous la combinaison de course.

Le Juge au Départ interdira le départ à tout coureur et oureur ne respectant pas ces règles.

TABLEAUX DES DENIVELEES ET NOMBRES DE PORTES
10.5.2 Epreuves Fédérales FFS

EPREUVES FEDERALES 2015-2016 regroupant plusieurs catégories			U8 à U10	U10 à U14	U10 à U16	U14 à U16	U14 et + âgés
DESCENTE	HOMMES	DENIVELEES	Pas de courses de descente au niveau national pour ces catégories. Apprentissage de la vitesse sous toutes ses formes (mini-descentes, Saut, KL) sur des stades d'entraînement sécurisés				450 à 1100 (1)
	DAMES	DENIVELEES					300 à 400 (Descente 2 manches)
SLALOM	HOMMES DAMES	DENIVELEES	60 à 80	80 à 100	100 à 120	80 à 160	120 à 200 (2)
	CHANGEMENTS DE DIRECTION		32 à 38 % DE LA DENIVELEE + ou - 3 changements de direction				30 à 35 % de la dénivelée (2) + ou - 3 changements de direction
	DISTANCE D'UNE PORTE A L'AUTRE		7 à 11 m				maxi 13m
GEANT (Y compris 5S 1 manche)	HOMMES DAMES	DENIVELEES	100 à 150	140 à 200	150 à 250	200 à 350	250 à 450 (3)
	CHANGEMENTS DE DIRECTION		13 à 18 % DE LA DENIVELEE				11 à 15 % de la dénivelée (3) Nombre effectif de changements de direction
	DISTANCE D'UNE PORTE A L'AUTRE		maxi 27m				
SUPER-GEANT	HOMMES DAMES	DENIVELEES	-	200 à 250	250 à 350	250 à 450	350 à 500 (4)
	CHANGEMENTS DE DIRECTION		-	8 à 12%	8 à 12%	8 à 12%	7% mini de la dénivelée

(1) Pas de courses de Descente au niveau fédéral pour la Catégorie U14.

(2) Limite à 160 m et à 32 – 35 % si participation des U14.

(3) Limite à 350 m et à 13 – 15 % si participation des U14.

(4) Limite à 450 m si participation des U14

Réglementation concernant les banderoles :

dans un souci économique,

l'obligation d'utiliser les banderoles bénéficiant d'une homologation FIS est repoussée à la saison 2014/2015 (d'autant plus que cette dernière sera portée à 4 ans à partir de cette échéance).

Cette période de transition annoncée lors des JT du 27.10.2012 est achevée; les banderoles doivent désormais répondre aux spécificités de la FIS.

TABLEAUX DES DENIVELEES ET NOMBRES DE PORTES

EPREUVES FEDERALES JEUNES 2015-2016 ouvertes à une seule catégorie		U8	U10	U12	U14	U16	
		Il est important dans ces catégories, de promouvoir des courses par équipes					
DESCENTE	Pas de courses de descente au niveau national pour ces catégories		Apprentissage de la vitesse sous toutes ses formes (mini-descentes, Saut, KL) sur des stades d'entraînement sécurisés				
SLALOM		DENIVELEES	60 à 80	80 à 100	80 à 160	80 à 160	
		CHANGEMENTS DE DIRECTION	32 à 38 % de la dénivelée + ou - 3 changements de direction				
		DISTANCE D'UNE PORTE A L'AUTRE	7 à 11 m				
	OBLIGATION DE FIGURES		Néant		2 à 4 doubles 1 à 2 triple 1 banane mini 3 bananes max	3 à 6 doubles max 1 à 3 chicanes max (3 ou 4 portes) 1 banane mini 3 bananes max	
GEANT (Y compris GS 1 manche)		DENIVELEES	100 à 150	140 à 200	200 à 350	200 à 350	
		CHANGEMENTS DE DIRECTION	13 à 18 % de la dénivelée				
		DISTANCE D'UNE PORTE A L'AUTRE	maxi 27m				U16 22 à 27m
SUPER GEANT		DENIVELEES	-	140 à 200	200 à 250	250 à 450	250 à 450
		CHANGEMENTS DE DIRECTION	-	8 à 12% de la dénivelée		8 à 12% de la dénivelée	
COMBIRACE SL/GS	RECOMMANDATIONS	DENIVELEES	140 à 200		140 à 200		
		CHANGEMENTS DE DIRECTION	30 changements de direction au mini mum				
COMBIRACE GS/SG		DENIVELEES	150 à 250		200 à 250		
		CHANGEMENTS DE DIRECTION	10 à 12 % de la dénivelée				
Le tracé doit favoriser l'adaptabilité, les variations de rythme tout en conservant de la fluidité et du glissement. Il est recommandé d'utiliser ou de créer des mouvements de terrain et d'introduire des sauts. L'utilisation de skis de GS est recommandée.							
PARALLELE		DENIVELEES	60 max		80 max		
		NOMBRE DE PORTES	12 à 15 portes max		15 à 22 portes max		

10.3. TABLEAU DES CATEGORIES D'AGE

CATEGORIES D'AGE SAISON 2015/2016		
CATEGORIES FIS H+D	ANNEES DE NAISSANCE	CATEGORIES FFS H+D
	2008-2009	U8
	2006-2007	U10
	2004-2005	U12
U14	2002-2003	U14
U16	2000-2001	U16
U18	1998-1999	U18
U21	1995 – 1996 – 1997	U21
U30	1986 à 1994	U30
MASTERS A1 à A5 (Hommes) MASTERS C1 à C5 (Dames)	1961 à 1985	MASTERS M (Hommes et Dames)
MASTERS B6 à B13 (Hommes) MASTERS C6 à C13 (Dames)	1960 et avant	MASTERS V (Hommes et Dames)

Validité des Listes 2015/2016⇒ **Périodes de prises en compte des épreuves****DATES 1** : Epreuves réalisées à partir de cette date**DATES 2** : Date limite du déroulement et de la transmission de l'épreuve⇒ **Périodes de validité des listes****DATES 3** : Début de l'utilisation de la liste N° ---**DATES 4** : Fin de l'utilisation de la liste N° ---**Tableau pour les épreuves FFS**

PERIODES DE PRISE EN COMPTE DES EPREUVES		N° DES LISTES	PERIODES DE VALIDITE DES LISTES	
DATES 1	DATES 2		DATES 3	DATES 4
23/04/2014	28/06/2015	116	01/07/2015	25/11/2015
07/08/2014	22/11/2015	216	26/11/2015	06/01/2016
02/10/2014	03/01/2016	316	07/01/2016	27/01/2016
30/10/2014	24/01/2016	416	28/01/2016	17/02/2016
13/11/2014	15/02/2016	516	18/02/2016	09/03/2016
11/12/2014	06/03/2016	616	10/03/2016	30/03/2016
01/01/2015	29/03/2016	716	31/03/2016	11/05/2016
20/01/2015	17/04/2016	816	21/04/2016	30/06/2016
01/06/2015	28/06/2016	117	01/07/2016	

Tableau pour les épreuves FIS

PERIODES DE PRISE EN COMPTE DES EPREUVES		N° DES LISTES	PERIODES DE VALIDITE DES LISTES	
DATES 1	DATES 2		DATES 3	DATES 4
01/07/2014	08/06/2015	116	01/07/2015	19/08/2015
01/07/2015	16/08/2015	216	20/08/2015	14/10/2015
01/07/2015	11/10/2015	316	15/10/2015	04/11/2015
01/07/2015	01/11/2015	416	05/11/2015	25/11/2015
01/07/2015	22/11/2015	516	26/11/2015	16/12/2015
01/07/2015	13/12/2015	616	17/12/2015	06/01/2016
01/07/2015	03/01/2016	716	07/01/2016	27/01/2016
01/07/2015	24/01/2016	816	28/01/2016	17/02/2016
01/07/2015	15/02/2016	916	18/02/2016	09/03/2016
01/07/2015	06/03/2016	1016	10/03/2016	30/03/2016
01/07/2015	27/03/2016	1116	31/03/2016	20/04/2016
01/07/2015	17/04/2016	1216	21/04/2016	11/05/2016
01/07/2015	08/05/2016	1316	12/05/2016	30/06/2016
		117	01/07/2016	

01/07/2015	« BL Liste » Tous les résultats de la saison 2016 (Edition le 21/04/2016)
------------	---

CLASSEMENT ALPIN FFS : saison 2015/2016

15.2 RESULTATS**Participation et attribution de points FFS :**

Ne peuvent participer aux épreuves de ski alpin (Hors courses de Promotion) que les titulaires d'une licence Carte Neige « Compétiteur Jeunes ou Adultes ». Pour les courses de Promotion voir Règlements – Courses de Promotion.

« Les Licenciés Compétiteurs » ne peuvent obtenir des points FFS qu'à compter de la catégorie « U12 »

2 résultats ou plus (*)	2 résultats ou plus on retiendra la meilleure des deux possibilités suivantes : > moyenne des deux meilleurs résultats > meilleur résultat plus 20 points Résultat valable 15 mois à compter de la date de l'épreuve la plus ancienne. (Voir validité des listes Date1 – Date2) (1) Remise à niveau de la note.
1 résultat (*)	le résultat + supplément 20 Résultat valable 15 mois à compter de la date de l'épreuve. (Voir validité des listes Date1 – Date2) Le symbole de ce classement est « X » (1) Remise à niveau de la note.
0 résultat (*)	Lors du calcul si l'on ne trouve pas de résultat dans la période de référence la note sera calculée à partir du dernier résultat avec application de 10 points de pénalisation par mois à partir du 15 ^e mois plus 1 jour jusqu'au 30 ^e mois La note évolue chaque mois Le symbole de ce classement est « @ »
0 résultat (*)	Au bout de ces 30 mois plus 1 jour, si un coureur n'a fait aucun résultat, il continuera de figurer sur le classement avec une note de 500 points sous réserve d'être licencié. Le symbole de ce classement est « & » Toute interruption de prise de licence annule cette possibilité.

(1) REMISE A NIVEAU DE LA NOTE des coureurs de catégories d'âge inférieures aux U16

A compter de la saison 2015/2016 il sera appliqué une remise à niveau de la note du coureur de catégorie d'âge U16 et moins à chaque édition de nouvelle liste de points.

Si la note finale (classement FFS) d'un coureur, dans une de ses catégories, est inférieure à la valeur minimum indiquée dans le tableau ci-après, sa note sera ramenée à cette valeur sur chacune des listes de la saison. Le symbole associé à ce classement sera « > »

Catégorie d'âge	Valeur MINIMUM de LA NOTE
U12	200
U14	110
U16	70

Cette règle s'appliquera à compter de la liste de points FFS du mois de Novembre 2015

NB : Au 1^{er} juillet les coureurs qui passent dans la catégorie supérieure conserveront cette note de remise à niveau tant qu'ils n'auront pas amélioré leur note FFS avec des résultats de la saison en cours.

NIVEAUX ET DATA COURSES FFS

Niveau	Code Niveau	Additif de circuit	Pénalité		Note Forfaitaire
			minimale	maximale	
1 (*) Epreuves FFS	FFS	5	40	255	300
3 (***) Epreuves U12 (Poussins)	FFS_PO	20	150	255	300
4 (****) Epreuves « Pénalisées »	FFS_DE	20	50	255	300
5 Epreuves sans point	FFS_SP				

Nota : Géant une manche : Pénalité minimum : 60 pour les Hommes et 80 pour les Dames.

(*) FFS Epreuves officielles FFS respectant l'ensemble des règles définies dans le BO.

(***)FFS-PO Epreuves spécifiques réservées aux poussins.

(****)FFS-DE Ces épreuves pouvant ne pas respecter scrupuleusement les règles, sont destinées au classement du plus grand nombre.

FFS_SP : Epreuves sans points : Epreuves jamais prises en compte pour le classement mais qui peuvent néanmoins figurer sur le site de la FFS.

Lors d'une demande de transformation de points Open en points FFS la note minimum prise en compte ne pourra pas être inférieure à 200 points. (Formule de transformation des Points Open en Points FFS (Pts Open X 6)+95) (note SI.BC.RG/MF n° 42702 du 16 janvier 2002).

NIVEAUX ET DATA COURSES FFS

A compter de la saison 2015/2016 , 4 nouveaux niveaux de compétitions sont ajoutés :

	Niveau	Code du Niveau	Additif de circuit	Pénalité		Note Forfaitaire
				minimale	maximale	
1	Courses FFS	<i>FFS</i>	5	50	255	300
2	Courses FFS U16	<i>FFS_U16</i>	5	80	255	300
3	Courses FFS U14	<i>FFS_U14</i>	5	120	255	300
4	Courses FFS U12	<i>FFS_PO</i>	5	200	255	300
5	Epreuves E.O. U16	<i>N_U16</i>	5	70	255	300
6	Epreuves BEN'J	<i>N_U14</i>	5	110	255	300
7	Courses pénalisées	<i>FFS_DE</i>	5	90	255	300
8	FFS sans point	<i>FFS_SP</i>				

Nota : Géant une manche : Pénalité minimum : **70** pour les Hommes et 80 pour les Dames

DEFINITION DES NIVEAUX :

- (FFS) Toutes les épreuves inscrites au calendrier National et Régional dont la catégorie d'âge et/ou le regroupement de catégories d'âges des participants sont U18 et plus.**
Ce niveau sera autorisé si des coureurs de catégories d'âge inférieur y participent.
- (FFS_U16) Les épreuves inscrites au calendrier régional dont la catégorie et/ou le regroupement de catégories d'âges des participants sont U16 et moins (1)**
- (FFS_U14) Les épreuves inscrites au calendrier régional dont la catégorie et/ou le regroupement de catégories d'âges des participants sont U14 et moins (1)**
- (FFS_PO) Les épreuves inscrites au calendrier régional dont la catégorie et/ou le regroupement de catégories d'âges des participants sont U12 et moins (1)**
- (N_U16) Les épreuves de l'Écurie d'Or**
- (N_U14) Les épreuves des BEN'J**
- (FFS_DE) Toutes les épreuves inscrites au calendrier National et Régional dont la catégorie d'âge et/ou le regroupement de catégories d'âges des participants sont U18 et plus**
Ce niveau sera autorisé si des coureurs de catégories d'âge inférieur y participent.
- (FFS_SP) Epreuves sans points :** Epreuves jamais prises en compte pour le classement mais qui peuvent néanmoins figurer sur le site de la FFS.

(1) *Le niveau de la course attribué au calendrier ne devra pas être changé si des coureurs de catégories supérieures y participent.*

Cas particulier : Le niveau attribué, aux compétitions inscrites au calendrier dont les catégories d'âges des participants sont comprises entre des U14 à Masters, pourra être modifié dès lors que l'ensemble des catégories prévues ne sera pas représenté.

Exemple : Une course est prévue au calendrier pour les Catégories U14 à Masters avec présence le jour de la compétition des seules Catégories U14 à U16 → le code Niveau est réajusté au niveau de la Catégorie des U16

Transformation des points OPEN en points FFS :

Lors d'une demande de transformation de points Open en points FFS la note minimum prise en compte ne pourra pas être inférieure à 200 points. (Formule de transformation des Points Open en Points FFS **(Pts Open X 6)+95**)

Règles 2015-2016

Modifs RIS 2015 / 2016

	valeurs F (2015/2016)	Note forfaitaire max.	Pénalité	
			minimale	maximale
Descente	1250	300	50	255
Slalom	720	300	50	255
Géant	980	300	50	255
Super G	1080	300	50	255
Combiné Alpin (AC)	1150	300	50	255
Combi Race (CR)	980	300	50	255
Géant 1 manche	1080	300	70H_80D	255

Calcul des points course (C) $P = F * \frac{(T_x - 1)}{T_o}$ Tx = temps en seconde du coureur
 To = temps en seconde du premier
 F = Facteur F suivant la discipline

CALCUL DE LA PENALITE (Course FFS)

Nom de l'événement	<i>G.P. de Slalom</i>	Codex	<i>XXX 0070</i>
Date	Discipline : <i>Slalom</i> valeur de F : <i>620</i>	Nom du DT :	<i>YYZZZZTTT</i>

10 meilleurs à l'arrivée					B	A	C	Pts course
class.	dossard	Nom	Prénom	Temps	Points FFS	5 meilleurs	Pts course	
1	9			1 20.50	184,30	184,30	0,00	
2	19			1 21.30	210,05			7,16
3	29			1 22.90	225,44			21,47
4	7			1 25.60	191,12	191,12	45,61	45,61
5	5			1 29.18	205,75	205,75	77,63	77,63
6	27			1 32.60	210,00	210,00	108,22	108,22
7	1			1 34.30	149,90	149,90	123,43	123,43
8	28			1 38.60	220,88			161,89
9	37			1 45.60				224,50
10	41			1 48.80				253,12

5 meilleurs points FFS au départ		
3		Abandon 141,60
1		149,90
9		184,30
7		191,12
2		Disqual. 172,03

B	Points FFS des 5 meilleurs au départ	838,95
A	Points FFS des 5 meilleurs dans les 10 premiers	941,07
C	Points compétition de ces coureurs	354,90

Pénalité calculée $(B + A - C) / 10$ 142,51

Additif de circuit + 5,00

Pénalité finale 147,51

Niveaux et data courses FFS

Note forfaitaire maximale

Lorsque parmi les 10iers classés se trouvent des concurrents sans note on leur attribue une note forfaitaire de 300 points

Pour calculer une pénalité il faut au minimum 5 coureurs à l'arrivée avec 3 ayant une note FFS

En cas d'ex-aequo à la 5ième place, il faut retenir le coureur ayant les points course les plus élevés

Règles 2015-2016

Modifs RIS 2015 / 2016

	valeurs F (2015/2016)	Note forfaitaire max.	Pénalité	
			minimale	maximale
Descente	1250	300	50	255
Slalom	720	300	50	255
Géant	980	300	50	255
Super G	1080	300	50	255
Combiné Alpin (AC)	1150	300	50	255
Combi Race (CR)	980	300	50	255
Géant 1 manche	1080	300	70H_80D	255

Calcul des points course (C) $P = F * (\frac{T_x - 1}{T_o})$ Tx = temps en seconde du coureur
 To = temps en seconde du premier
 F = Facteur F suivant la discipline

CALCUL DE LA PENALITE (Course FFS)

Nom de l'événement	G.P. de Slalom géant	Codex	XXX 0071
Date	Géant valeur de F : 890	Nom du DT :	YYZZZWWW

10 meilleurs à l'arrivée					B	A	C	Pts course
class.	dossard	Nom	Prénom	Temps	Points FFS	5 meilleurs	Pts course	
1	10			2 10.55	185,10	185,10	0,00	
2	5			2 11.43	305,05			6,61
3	22			2 12.95	315,44			18,02
4	7			2 15.50	190,22	190,22	37,16	37,16
5	19			2 18.18	205,75	205,75	57,28	57,28
6	20			2 22.40	302,00	300,00	88,95	88,95
7	1			2 24.32	150,16	150,16	103,37	103,37
8	27			2 27.55	320,88	320,88		127,61
9	29			2 35.50	351,45	351,45		187,29
10	41			2 38.21				207,64

5 meilleurs points FFS au départ			
2		Abandon	140,00
1			150,16
10			185,10
7			190,22
3		Disqual.	172,03

B	Points FFS des 5 meilleurs au départ	837,51
A	Points FFS des 5 meilleurs dans les 10 premiers	1031,23
C	Points compétition de ces coureurs	286,76

B ←
A ←
C ←

<u>Pénalité calculée</u>	$(A + B - C) / 10$	158,20
<u>Pénalité appliquée</u>	+	5,00
<u>Pénalité finale</u>		163,20

Niveaux et data courses FFS

Note forfaitaire maximale

Lorsque parmi les 10ièrs classés se trouvent des concurrents sans note on leur attribue une note forfaitaire de 300 points

Pour calculer une pénalité il faut au minimum 5 coureurs à l'arrivée avec 3 ayant une note FFS

En cas d'ex-aequo à la 5ième place, il faut retenir le coureur ayant les points course les plus élevés

Informatique 2014 / 2015 /2016

FFSSKI (Pierre Cossera)

Version 17,1

Mise à jour directe à partir de FFSSKI

Rappels

Vérification directe en ligne que tous les coureurs inscrits ont une licence

 Ticket course >> gris

 Licence Valide >> vert dirigeant

 Licence Loisir >> vert

 Double nom >> rouge

Automatisation "passage en final" à partir d'une course chronométrée.

On peut faire le choix sur le nombre de coureurs en final et réattribuer les dossards et créer une nouvelle course

Roller Ski FIS exigence en anglais. Pour toutes les courses il existe un traducteur.

Faire : Configuration >> ordinateur >> langue

Gestion de plusieurs écrans simultanément

 Passer par Windows pour gérer les écrans

 Faire une configuration par FFSSKI

FFSSKI génère des fichiers PDF

Chrono : les logos sont différents en fonctions des couleurs (pb daltoniens)

Ouvreurs : si on met une lettre avant le numéro de dossard il est hors compétition

Nouveau

Création d'un Bureau Technique chargé de l'Informatique et des Technologies qui

englobe le chronométrage et dont la responsabilité en a été confiée à Jean Philippe FAVROT (MJ).

Les missions des membres de ce BTN sont entre autres :

⇒ d'ouvrir les réflexions et de solliciter les décisions vis-à-vis des possibilités offertes par les nouvelles technologies,

⇒ de veiller à l'harmonisation des techniques informatiques concernant l'activité définie pour chacun.

Evolutions du logiciel de course FFSSKI (2015)

Au-delà des corrections nécessaires souhaitées par les utilisateurs,

elle réside dans la migration de FFSSKI vers le WEB par le biais du CLOUD.

Une première étape – en cours de finalisation – permettra les inscriptions en ligne de Club à Club.

L'entraîneur d'un club comme le responsable régional pourront également accéder à cet outil.

Outre la sortie d'une version multi plate-forme pour la fin de l'année, la gestion du « Live Ski » devrait à terme être simplifiée.

Modifs RIS 2013 / 2014 / 2015 /2016

1.Ordre de départ en 2ème manche :

Rappel RIS art 621.11.1 " Dans les compétitions en deux manches, le départ de la deuxième manche sera déterminé par l'ordre de classement de la première manche, sauf pour les trente premiers."

Rappel RIS art 627.7 « Il est interdit à un concurrent de prendre le départ à une compétition s'il a été DSQ, DNS ou DNF lors de la 1ère manche. »

Les épreuves nationales et régionales enfants – comme la Coupe de la Fédération – dérogent à ces règles.

Proposition : Autoriser, dans le cadre des Applications françaises au RIS, la participation des DSQ et DNF de la 1ère manche.

Règles spécifiques à la FRANCE :

Les abandons ou disqualifiés de la 1ère manche pourront participer à la 2ème manche. Ils partiront alors après le dernier classé, dans l'ordre inverse de leur dossard, chez les Dames et les Hommes. Ils ne figureront toutefois pas au classement final de l'épreuve.

Commentaires :

Dans le cas d'un Re-Run accordé à l'un des coureurs normalement qualifié, il aura lieu avant le 1er des coureurs ABD ou DSQ.

Aucun Re-Run ne sera accordé en 2ème manche à l'un des coureurs autorisé à y participer dans le cadre de la présente mesure.

Le passage du Chef des Juges de portes dans le cadre de sa mission de fin de manche, aura valeur de fin de course.

L'organisateur s'engage alors à maintenir en place les dispositifs de sécurité et de secours habituels au-delà du dernier dossard normalement qualifié.

2.Casque de protection : Art 606,4 du RIS (complément)

Les casques de protection ne devant avoir ni spoilers, ni parties protubérantes, seront dépourvus de caméras vidéo et du support d'un tel équipement.

3.Ordres de départ particuliers :

Attribution d'ordres de départ favorisés à l'intention de coureurs handicapés – licenciés FFS - participant à nos épreuves.

Le Jury de compétition prendra toutes dispositions permettant de favoriser le départ des concurrents handicapés, licenciés FFS participant à nos épreuves.

Commentaires :

Ce ou ces coureurs s'élanceront après les ouvreurs et avant le 1er concurrent dont ils seront séparés par un intervalle majoré.

Cette mesure s'applique pour les 2 manches.

U14 en Grand Prix (2015) :

Conditions de tirage au sort des U 14 en Grand Prix : [Le règlement \(FFSreq-alp1a\)](#) est complété comme suit

Lors des courses de Grand Prix qui leur sont ouvertes (U14>Masters)

Il convient de faire bénéficier les coureurs U14 d'un ordre de départ aménagé.

Pour la 1ère manche, les U14 seront intégrés à la liste de départ dans un seul bloc situé après le 1er groupe dans l'ordre croissant de leurs points FFS ; après tirage au sort aléatoire, les non classés termineront ce bloc

En 2ème manche l'ordre de leur départ sera déterminé par l'application de la règle BIBO

Modifs RIS 2013 / 2014 / 2015 /2016

4. Valeur des pénalités FFS

Analyse : La valeur minimale d'une pénalité pouvant être obtenue sur une course FFS est actuellement fixée à 9.

Décision : le BTN Alpin après avoir analysé différents types de résultats, considère qu'une pénalité minimale fixée à 40 points (idem ENL), serait de nature à établir un équilibre des valeurs ne souffrant d'aucune remise en cause.

5. Transformation de points Open en points FFS

Rappel : Lors d'une demande de transformation de points Open en points FFS la note minimum prise en compte ne pourra pas être inférieure à 150 points.

(Formule de transformation des Points Open en Points FFS ((Pts Open X 6) + 95)

Analyse : Le rapprochement entre la valeur des points OPEN transformés en points FFS et la valeur des points réellement obtenus lors d'épreuves FFS par les mêmes individus montre un important décalage.

Décision : Lors d'une demande de transformation de points Open en points FFS la note minimum prise en compte ne pourra pas être inférieure à 200 points.

6. Courses UNSS

Les compétitions UNSS pourront être homologuées si elles respectent les règlements FFS en vigueur. Les participants devront posséder obligatoirement soit une licence UNSS soit une licence FFS. Les résultats obtenus dans ces épreuves seront pris en compte pour le classement FFS, seulement pour les coureurs qui possèdent la LICENCE CARTE NEIGE « Compétiteur » ou pour ceux qui viendraient à la prendre au cours de la saison sportive.

7. Labellisation des circuits de compétitions et calendrier

Première étape de mise en conformité des appellations

Rattacher les épreuves aux regroupements suivants et les nommer « MICRO COUPE », « COUPE DE BRONZE » ou COUPE D'ARGENT (Ce nom d'évènement pourra être suivi de la localisation géographique et de l'identification des partenaires) :

«**Micro-C**» (**MICRO COUPE**) : Cela concerne toutes les épreuves des Catégories U8 et/ou U10 quel que soit le niveau d'organisation.

«**Coupe-B**» (**COUPE DE BRONZE**) Cela concerne toutes les épreuves des Catégories U12, U14 et U16 organisées au niveau « CLUB » ou « DISTRICT » ou « DEPARTEMENT

« **Coupe-A** » (**COUPE D'ARGENT**) Cela concerne toutes les épreuves des Catégories U12, U14 et U16 organisées au niveau « REGIONAL »

« **GIRSA** » : (**GIRSA**) Les épreuves U12 à U16 organisées par les comités adhérents au GIRSA entrent dans la catégorie « Coupe-A » (Coupe d'Argent).
Celles organisées à l'intention des U16 à Mas seront rattachées au regroupement « GIRSA ». Ces épreuves seront inscrites au niveau régional, charge au 1er comité organisateur d'inscrire à son calendrier les épreuves du 1er jour et au 2ème comité les épreuves du 2ème jour.

COUPE DE LA FEDERATION

Il est impérativement demandé de rattacher toutes les épreuves qualificatives au regroupement « CFFS » (Coupe de la Fédération) et de rajouter « Qualif. Coupe de la Fédération » dans le nom de ces événements.

Calcul de la Pénalité (2016)

Attention : Valeurs de F non modifiées : voir feuilles "Pénalité"

Modifs RIS 2016

16.2 COMPETITIONS AUTORISEES ET PRISES EN COMPTE POUR LE CLASSEMENT FFS

16.2.1 Combinaisons possibles.

Il est possible d'organiser deux épreuves dans une même journée. Toutes les combinaisons d'organisation sont autorisées

16.2.2 Catégories.

Lorsque plusieurs catégories interfèrent il faut vérifier que les données techniques correspondent au maxi des plus jeunes et au mini des plus âgés.

16.2.3a Epreuves mixtes.

Les épreuves mixtes sont autorisées dans les cas où le nombre de coureurs d'un des sexes est faible ou pour répondre à tout autre besoin. Le DT indiquera sur le PV la raison du choix de la course mixte. Ces épreuves sont traitées avec les mêmes règles que les épreuves normales des différents niveaux, en respectant les minima et maxima techniques communs aux deux sexes.

La règle générale de calcul de la pénalité s'applique intégralement à ces épreuves sous réserve du respect des minima et maxima techniques communs aux deux sexes.

16.2.3b Epreuves Géant 1 manche.

L'organisation et l'homologation de Slalom Géant en 1 manche est possible selon les critères figurant au tableau des dénivelés et nombre de portes.

16.2.4a Compétitions prises en compte pour attribution de points et le classement FFS :

- Descente (1 ou 2 manches)
- Slalom (2 manches)
- Géant (2 manches)
- Géant (1 manche)
- Super Géant
- Combiné-Alpin (AC) : Les points courses sont attribués sur l'épreuve de vitesse et sur le Combiné Alpin.
- Combi Race

16.2.4b Compétitions « pénalisées » prises en compte pour attribution de points et le classement FFS

- Epreuves ne respectant pas les valeurs minimales du tableau des dénivelés ou (et) du nombre de portes

Règles 2015-2016

Comment bien préparer une Compétition

Description et rôle du Comité d'organisation et de la réunion des chefs d'équipes.

Comité d'organisation

Il se compose de membres nommés par l'organisateur. Il est porteur des droits et obligations de l'organisateur

Désignation

- Le Délégué Technique : Par le BTR du Comité Organisateur pour toutes les épreuves
- L'Arbitre : nommé par le DT parmi les personnes qui assistent à la réunion des chefs d'équipes

Nomination par l'organisateur :

Tous les autres membres du comité d'organisation sous la responsabilité du Président de l'organisation

- Le directeur d'épreuve (D.E.)
- Le chef de piste
- Le juge au départ / Le juge à l'arrivée
- Le chef des juges de portes
- Le chef du chronométrage et des calculs
- Le secrétaire d'épreuve
- Le chef du service d'ordre / Le chef du service médical et de secours
- Le traceur peut-être nommé par l'organisateur. Il est supervisé par le Jury

Le jury

Il est responsable du déroulement technique de la compétition. Il est composé des membres suivants

- Le Délégué Technique
- L'Arbitre
- Le Directeur d'Epreuve

Le Jury nomme ou officialise la nomination du traceur

Un concurrent ne peut pas être membre du Jury

La réunion des chefs d'équipes

Elle se déroule à la date, heure et lieu prévus dans le règlement.

Elle se compose au minimum du Président du Comité d'organisation, des chefs d'équipes, du Jury, du traceur.

Elle a pour objet de :

- Définir les modalités de déroulement de la course :
 - Piste, traçage, heure de départ, intervalles entre les coureurs, remise des résultats.
- Vérifier que les compétiteurs sont en règle (validité de la licence, respect des règles anti-dopage)
- Définir l'ordre de départ et réaliser le tirage au sort
- Editer les listes de départ
- Faire vérifier les listes de départ par les chefs d'équipe en fonction des listes d'engagement (nom, prénom, sexe, age, catégorie, points)
- Prendre toutes décisions pour assurer la sécurité des coureurs et pour que la course se déroule dans le respect des règles et contrôles.

Cette réunion est extrêmement importante car c'est la dernière avant la course où l'on peut prendre des décisions concernant des changements imposés par le temps et /ou la qualité de la neige.

Il peut également y avoir des modifications d'horaire et/ou de piste.

La **présence** à la réunion des chefs d'équipes est donc **indispensable** pour transmettre les informations correctes aux coureurs.

Bien souvent ce sont les absents qui sont ensuite les plus critiques le jour de l'épreuve.

Juge de porte (RIS page 67)

Outillage

- Fiche de contrôle avec nom du juge de porte
- Numéro de la porte ou numéros des portes
- Piquets de rechange avec la bonne couleur
- Matériel d'entretien de la piste

Si le concurrent **ne passe pas correctement** une porte le juge de porte doit le marquer sur la fiche avec :

- Le N° du dossard
- Le N° de la porte où la faute a été commise
- La lettre F (faute)
- Le juge de porte doit également observer que le concurrent n'accepte aucune aide extérieure lors d'une chute.

Le juge de porte devra être clair et impartial. En cas de doute il doit s'en tenir au principe,

« il vaut mieux qu'une faute reste non sanctionnée que sanctionnée à tort »

L'opinion du public ne doit pas influencer son jugement. De plus il n'est pas habilité à accepter l'opinion des témoins même si ils sont compétents

Passage correct de la porte

- Porte correctement passée lorsque les **deux spatules** des deux skis et les **deux pieds** du concurrent **ont franchi la ligne de porte**.

Renseignement à un concurrent

A la suite d'une erreur de parcours ou d'une chute, un concurrent peut s'adresser au juge de porte et le questionner.

Entre les deux manches

Le chef des juges de porte ramasse les fiches de contrôle de la première manche et distribue les fiches de contrôle de la deuxième manche.

Les juges de porte restent sur place

Après la compétition

Chaque juge de porte ayant constaté une faute de passage ou étant témoin d'un incident quelconque entraînant une répétition du parcours, doit rester à la disposition du jury.

Il est de la compétence du DT de libérer le juge de porte resté à la disposition du jury.

Tâches annexes du juge de porte

- Redresser les piquets en position verticale
- Replacer à leur emplacement exact les piquets renversés
- Remplacer dans la mesure du possible les banderoles ou fanions déchirés
- Remettre en état la position de piste sous sa surveillance
- Tenir la piste dégagée
- Faire respecter les instructions du jury

Lorsqu'un concurrent aura été gêné dans sa course il devra immédiatement quitter la piste et signaler l'incident au juge de porte le plus près. Celui-ci devra mentionner les circonstances de l'incident sur la fiche de contrôle. Le juge de porte devra inviter le concurrent à se présenter immédiatement auprès de l'arbitre ou d'un membre du jury

Position du juge de porte

- Emplacement isolé
- Pouvoir observer la ou les portes sous sa surveillance

Règles de base pour un compétiteur

- **Avoir sa licence à jour**
- **Avoir un certificat médical valide (- 1 an)**
- **Ne pas se trouver sous l'effet d'un produit dopant**
- **Respecter les règlements de compétition**
- **Pendant la course le coureur ne doit pas être suivi ou être conseillé par un membre de son organisation**
- **Avoir un équipement conforme aux prescriptions**
- **Une porte de slalom doit être passée conformément à l'art.661,4,1**
- **Interdiction de continuer en cas de faute de passage de porte**
- **Un coureur gêné doit immédiatement s'arrêter et demander l'autorisation de reprendre le départ**
- **Interdiction de reconnaître la course en passant dans les portes ou en effectuant des virages parallèles au tracé**
- **Se comporter correctement et sportivement envers les organisateurs, les officiels et le public**
- **A la cérémonie du palmarès les compétiteurs absents sans excuses perdent leur droit à leur prix.**



Fédération Française de Ski DT – Rapport d'accident



Toute blessure survenue lors d'une compétition inscrite au calendrier de la FFS doit faire l'objet d'un rapport du Délégué Technique. Il doit être envoyé au BTR pour une compétition régionale et à la FFS pour une compétition nationale.

BTR1PA - 04/2016

Informations sur l'épreuve :

Nom :

Discipline : Codex :

Lieu : Date :

Conditions de course :

Temps : n° de manche :

Informations sur le coureur :

Nom :

n° de licence :

Catégorie :

Sexe :

Neige :

Information sur la blessure :

Heure de l'accident :

Le D.T. remplira ce formulaire si possible avec l'aide des secouristes.

Partie du corps blessée :

- | | | | |
|---|------------------------------------|--------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Tête – face | | | |
| <input type="checkbox"/> Nuque – rachis | | | |
| <input type="checkbox"/> Epaule – clavicule | <input type="checkbox"/> G | <input type="checkbox"/> D | |
| <input type="checkbox"/> Membre supérieur | <input type="checkbox"/> G | <input type="checkbox"/> D | |
| <input type="checkbox"/> Bassin | | | |
| <input type="checkbox"/> Membre inférieur | <input type="checkbox"/> G | <input type="checkbox"/> D | |
| <input type="checkbox"/> Genou | <input type="checkbox"/> G | <input type="checkbox"/> D | |
| <input type="checkbox"/> Cheville | <input type="checkbox"/> G | <input type="checkbox"/> D | |
| <input type="checkbox"/> Autres | <input type="checkbox"/> en course | <input type="checkbox"/> hors course | |

Type de blessure :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Fracture |
| <input type="checkbox"/> Entorse / élongation |
| <input type="checkbox"/> Contusion |
| <input type="checkbox"/> Plaie |
| <input type="checkbox"/> Atteintes musculaires |
| <input type="checkbox"/> Autres ou "ne sait pas" |

Mode d'évacuation :

- | | | | |
|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Néant | <input type="checkbox"/> Barquette | <input type="checkbox"/> Hélicoptère | <input type="checkbox"/> ambulance |
|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|

Intervenants :

Commentaires du DT :

Témoins :
Noms, prénoms, téléphone

Nom du DT :

n° de téléphone :